

Plaisirs glacés
Cet été, une pause fraîcheur pour une bonne cause
sur les terrains de l'Institut Douglas

Montréal, 31 mai 2010 - Érick Godin est très occupé ces derniers jours. Il prépare, avec Julie Barrette, éducatrice spécialisée et Dominique Paquin, chef clinico-administratif de l'unité de réadaptation du programme des troubles psychotiques de l'Institut Douglas, la cérémonie d'ouverture d'un bar laitier estival, *Plaisirs glacés*. Cette cérémonie aura lieu le lundi, 7 juin prochain.

C'est un défi que Érick, un jeune homme dans la fin de la vingtaine, s'apprête à relever avec beaucoup d'enthousiasme. Sa vie prend d'ailleurs un nouveau tournant depuis quelques mois : il a récemment emménagé dans un appartement après avoir reçu des soins à l'Institut Douglas pendant quelques années. On peut dire sans se tromper que Érick a vécu sa part d'épreuves. Il a un trouble bipolaire avec lequel il « négocie » depuis sa jeunesse. Il a eu à faire face à un problème de toxicomanie et à des troubles de psychose. Aujourd'hui, il vit une période de transition, une étape dans son rétablissement. *Plaisirs glacés* l'occupera tout l'été et lui permettra d'acquérir une expérience de travail qui pourrait lui servir plus tard.

***Plaisirs Glacés* – une pause-fraîcheur et une bonne cause**

Grâce à une collaboration avec le service d'alimentation du Douglas, et un contrat avec la compagnie Nestlé, Érick et son équipe offriront des produits glacés, des Smoothies aux fruits et des frappucinos aux passants, aux cyclistes et aux gens du voisinage qui voudront faire une pause-fraîcheur dans le cadre enchanteur du Parc Bruce Le Dain, qui se trouve au cœur des terrains du Douglas.

Érick sera responsable, avec le soutien de Julie, de l'approvisionnement, du service et de l'administration. Il compte non seulement équilibrer ses livres, mais aussi recueillir un peu de profits. « Parce que les profits serviront aux activités des usagers de l'unité de réadaptation du programme des troubles psychotiques du Douglas, » souligne Érick. Des profits qui ont toutes les chances de se matérialiser si le mercure se maintient à un degré élevé! Si c'est le cas, l'achalandage ne sera pas un problème selon lui. « Les terrains du Douglas sont occupés, presque tous les jours d'été, par des joueurs de Frisbee, des cyclistes, promeneurs, etc. Ces personnes ne pourront pas résister à nos produits glacés; elles auront besoin de se rafraîchir. » ajoute-t-il avec confiance.

« En plus d'offrir une oasis de fraîcheur au cœur des terrains du Douglas, nous voulons inviter les gens à venir nous rencontrer, et ainsi contribuer à abolir certains préjugés que les gens peuvent parfois entretenir au sujet du Douglas et des gens qui ont une maladie mentale. ».

Ainsi, pour votre prochaine randonnée dans le coin, assurez-vous d'avoir en main votre monnaie et offrez-vous quelques plaisirs glacés. **Le bar laitier sera ouvert tous les jours, à partir du 7 juin jusqu'au 3 septembre 2010, de 11 h à 20 h.**

Quoi?

Cérémonie d'ouverture de Plaisirs glacés

Au menu

Produits glacés Nestlé

Smoothies aux fruits

Frappuccinos

Jus et boîtes à lunch santé sont aussi offerts.

Quand?

Le lundi 7 juin 2010

11 h Discours d'ouverture et le couper du ruban

12 h30 Chorale du Centre Wellington

Où?

Pavillon d'été, Parc Bruce Le Dain, Institut Douglas (accès par le 6875, boul. LaSalle)

-30-

Renseignements :

Marie France Coutu

Communications et affaires publiques, relations avec les médias

Tél.: 514 761-6131, poste 2769, Cell. 514 835-3236

mariefrance.coutu@douglas.mcgill.ca

À propos du Douglas – www.douglas.qc.ca

Le Douglas est un institut de classe mondiale, affilié à l'Université McGill et à l'Organisation Mondiale de la Santé, qui soigne les personnes souffrant de maladies mentales et leur offre espoir et guérison. Ses équipes de spécialistes et chercheurs font constamment évoluer les connaissances scientifiques, les intègrent aux soins offerts à leurs patients et les partagent avec la communauté pour la sensibiliser et éliminer les préjugés entourant la maladie mentale.